

22.11.2012 - 07:50 Uhr

bonus.ch: Caisse-maladie 2013 - le modèle «médecin de famille» a le vent en poupe

Lausanne (ots) -

Pour leur assurance-maladie, les Suisses choisissent de plus en plus volontiers le modèle «médecin de famille». C'est ce que démontre une analyse des demandes d'offre effectuées par les utilisateurs du site comparateur bonus.ch.

Pour 2013, la majorité de ces demandes d'offre, soit 63%, correspond au modèle «médecin de famille». «Ce modèle associe une contrainte perçue comme faible par une bonne partie des assurés à une réduction de primes attrayante», remarque Patrick Ducret, directeur de bonus.ch. En effet, pour les assurés qui consultent déjà leur médecin de famille avant d'entreprendre d'autres démarches, ce modèle permet de réaliser des économies substantielles, jusqu'à 20%, sur leur prime, sans rien changer à leurs habitudes.

Les modèles alternatifs permettent aux assurés d'économiser sur leurs primes de caisse-maladie, pour autant qu'ils acceptent des contraintes relatives aux prestataires auxquels ils font recours ou aux modalités de consultation. Au cours des années, ces modèles ont pris le pas sur le modèle traditionnel dans les comparaisons réalisées sur bonus.ch. Ils correspondent désormais à plus de 83% des offres d'assurance sollicitées. La part de demandes d'offres correspondant au modèle «médecin de famille» a augmenté de 38% en comparaison avec 2011. Ce modèle, qui exige de consulter son médecin de famille avant de s'adresser à un spécialiste, jouit d'une grande popularité aussi bien en Suisse alémanique qu'en Romandie, et un peu moins au Tessin.

Par contre, l'intérêt pour le modèle HMO, qui impose des consultations auprès d'un cabinet de groupe, et pour le modèle «télé-médecine», où l'assuré s'engage à appeler en premier lieu un central téléphonique de conseil médical, semble diminuer quelque peu au cours des deux dernières années. Le modèle HMO est choisi surtout en Suisse alémanique, notamment dans les centres urbains. En Romandie, où les réseaux HMO sont moins présents, l'intérêt pour ce modèle est très mitigé. A l'opposé, le modèle «télé-médecine» génère davantage de demandes d'offre en régions rurales ou de montagne.

«Le modèle «médecin de famille» contribue à limiter les frais de la santé générés par des consultations injustifiées de spécialistes, sans effets négatifs sur la perception de la qualité des soins par les assurés. Ceux qui ont déjà un médecin de famille reconnu par la caisse-maladie l'ont bien compris et choisissent ce type d'assurance de plus en plus volontiers», conclut Patrick Ducret.

Tableaux et analyse détaillée:

http://www.bonus.ch/RDP-20121122_FR.pdf

Rubrique assurance-maladie sur bonus.ch et primes 2013:

<http://www.bonus.ch/zrP52VR.aspx>

Contact:

bonus.ch SA
Patrick Ducret
Directeur
Avenue de Beaulieu 33
1004 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100728803> abgerufen werden.